



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 128172

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les modalités de rattachement des auto-entrepreneurs à la CIPAV. Il lui demande, compte tenu du succès de la mesure et du nombre d'auto-entrepreneurs en découlant, s'il ne serait pas plus juste de laisser les auto-entrepreneurs ressortir de leur caisse d'origine en matière de retraite, notamment du fait des règles d'application de la compensation démographique.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128172

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1235

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)